

Quand la France organise la promotion d'Israël

5 juin 2018



Emmanuel Macron a invité le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou à Paris ce 5 juin. Il doit inaugurer une « saison France-Israël » prévue de juin à novembre dans plusieurs villes françaises. En jeu, l'image des dirigeants israéliens érodée par leur politique coloniale et guerrière, et le développement des relations économiques entre Paris et Tel-Aviv.

Elle se nommait Razan Al-Najjar. Âgée de 21 ans, elle vivait, comme plus d'un million et demi de Palestiniens, dans l'étroit territoire de Gaza assiégé depuis plus de dix ans par Israël, et avait déjà connu trois offensives militaires dévastatrices. Devenue infirmière, elle a été assassinée vendredi 1^{er} juin par un sniper israélien, alors que, vêtue de sa blouse distinctive, elle portait secours à l'un des nombreux participants de la « marche du retour et de la rupture du blocus » blessé par balle. Au lendemain de ses

funérailles suivies par des milliers de Palestiniens, l'armée israélienne a de nouveau frappé plus de douze objectifs dans la bande de Gaza.

Plus de cent Palestiniens ont ainsi été tués depuis le début des manifestations le 31 mars dernier, la journée de l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem le 14 mai ayant été la plus meurtrière. Il y a eu aussi des milliers de blessés. Pourtant, ce mardi 5 mai, Emmanuel Macron reçoit une nouvelle fois à Paris le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, pour l'inauguration de la « saison croisée France-Israël », censée se tenir dans plusieurs villes françaises de juin à novembre. Comment comprendre une telle initiative française qui, pour beaucoup, fait figure de véritable provocation ?

2008, 2018 : Israël, invité d'honneur

« Il est des amitiés que ne peuvent altérer ni les turbulences de l'Histoire ni les profondes mutations que connaissent nos sociétés », plaide le président de la République dans la [brochure de présentation de l'événement](#). Comme si les tirs de snipers sur des manifestants pacifistes et les bombardements relevaient de simples « turbulences » sans responsable. Et d'ajouter : « Il en va ainsi de l'amitié entre Israël et la France » muée en inclination pour son premier ministre. Le locataire de l'Élysée va même jusqu'à affirmer : « Elle est un point fixe et assuré dans un monde en mouvement, une constante de notre identité », évoquant une « osmose sur bien des thèmes » entre les deux pays. À condition, probablement, d'omettre le respect des droits humains et du droit international.

À condition aussi de mépriser l'histoire. Car cette série de manifestations publiques, qui va durer six mois, coïncide, comme tient à le rappeler le premier ministre israélien, avec le soixante-dixième anniversaire de la création d'Israël. Il s'agit pourtant aussi du soixante-dixième anniversaire de la Nakba, qui s'est traduite entre 1947 et janvier 1949 par l'expulsion de plus de 800 000 Palestiniens et par leur dépossession, les enfants de réfugiés devant toujours exiger le droit au retour que leur reconnaît pourtant le droit international. C'est précisément ce que réclament les manifestants de Gaza, dont deux tiers de la population se compose de réfugiés. Or, du siège de Gaza aux milliers d'« unités d'habitations » qui se construisent en violation du droit dans les colonies israéliennes de Cisjordanie, la Nakba s'avère surtout un processus qui se poursuit et s'accélère aujourd'hui, selon le programme énoncé par l'ancien premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, au début des années 1980 : « achever ce qui ne l'a été en 1948 ». Mais il n'en sera pas question dans les commémorations parisiennes. Emmanuel Macron reprend ainsi à son compte la ligne de conduite de Nicolas Sarkozy, lequel, dix ans plus tôt, avait fait de Shimon Pérès son premier invité diplomatique, venu inaugurer au printemps 2008 le Salon du livre dont Israël était alors l'invité d'honneur, dans l'omission volontaire de l'histoire, de l'actualité et du droit du peuple palestinien.

C'est que pour l'exécutif français, l'essentiel est ailleurs. Emmanuel Macron l'explicite dans la même brochure : d'une part, il s'agit de renouveler « l'image que nos nations se font chacune de l'autre » ; de l'autre, il entend tout faire pour « intensifier les échanges » entre les deux pays.

Un objectif de Tel-Aviv face au « BDS »

L'image d'Israël et de sa politique s'est en effet considérablement dégradée dans le monde, en Europe en particulier. En France, selon un [sondage](#) réalisé en mai par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) pour l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), 57 % des personnes interrogées ont une mauvaise image d'Israël, 71 % considèrent que ce pays « porte une lourde responsabilité dans l'absence de négociation avec les Palestiniens », 57 % qu'il « constitue une menace pour la stabilité régionale », et seulement 46 % qu'il « est une démocratie ».

En fait, un spectre hante Tel-Aviv : l'efficacité de la campagne internationale de boycott, désinvestissement et sanctions (« BDS ») lancée le 9 juillet 2005 par 172 ONG, organisations syndicales et politiques palestiniennes¹ et reprise par les organisations anticoloniales israéliennes et le mouvement de solidarité

dans le monde. Pour lutter contre l'impunité dont bénéficie Israël pour pérenniser sa politique, les citoyens se sont invités dans l'équation politique en organisant une campagne internationale non violente : le boycott des institutions et entreprises économiques, sportives ou [culturelles](#) israéliennes qui soutiennent l'occupation et la colonisation de la Palestine, le désinvestissement des entreprises impliquées dans cette occupation, et exigent des États de véritables sanctions contre Tel-Aviv, tant qu'Israël persistera à bafouer le droit international. Au point que les dirigeants israéliens qualifient le BDS de « menace stratégique ».

Car le mouvement BDS progresse, soutenu par des syndicats, tels le Congress of South African Trade Unions (Cosatu) en Afrique du Sud ou le Trades Union Congress (TUC) britannique, des organisations paysannes ou étudiantes, des églises... et marque des points. Des fonds de pension norvégiens, hollandais, américains..., des universités comme Harvard retirent leurs investissements d'entreprises israéliennes travaillant pour la colonisation. Véolia, qui a contribué à la construction du tramway reliant Jérusalem-Ouest à des colonies, finit par se désengager des transports israéliens. Nombre d'artistes refusent de cautionner la politique israélienne et annoncent ne pas se produire dans le pays tant qu'il violera le droit. L'ONU elle-même établit une liste d'entreprises participant, en contrevenant donc au droit, à la colonisation.

Tel-Aviv a donc décidé de créer un département spécial de « délégitimation du BDS », et d'investir [un budget conséquent](#) dans [une contre-offensive idéologique](#) à deux volets : tenter de retrouver une légitimité altérée, et tenter de décrédibiliser le mouvement de solidarité. Les initiatives notamment « culturelles » telles que la « saison » organisée en France s'inscrivent clairement de cette démarche.

Quant aux défenseurs du droit du peuple palestinien à l'autodétermination engagés dans le BDS, ils sont victimes d'une intense campagne visant à [amalgamer leur combat à de l'antisémitisme](#). C'est tout particulièrement le cas en France. L'ambassade d'Israël s'est ainsi vantée de ne pas être étrangère au retournement de position de l'ancienne garde des sceaux Michèle Alliot-Marie, laquelle soulignait en mai 2009 que le boycott ne concernait que des produits israéliens d'importation avant d'affirmer en février 2010, au mépris des faits, qu'il s'agirait d'un [boycott de produits cachés](#). En mai 2012, son successeur Michel Mercier a confirmé la circulaire qu'elle avait envoyée en février 2010 aux parquets, les enjoignant d'engager systématiquement des poursuites contre les partisans de BDS, allant jusqu'à accuser d'incitation à la haine antisémite ces militants de l'égalité des droits, de l'antiracisme et du droit international. Depuis, des dizaines d'entre eux sont passés devant les tribunaux. Les associations de défense des droits humains réclament le retrait des circulaires, et Frederica Mogherini, cheffe de la diplomatie européenne, pourtant opposée au BDS, a rappelé l'obligation des États membres de défendre la liberté d'expression. La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a quant à elle transmis ses questions au gouvernement français à la suite de la requête déposée par onze militants.

Emmanuel Macron est d'autant moins revenu sur ces circulaires qu'il a au contraire franchi un pas supplémentaire en assimilant, après Manuel Valls, antisionisme et antisémitisme. Une affirmation proférée notamment en présence du premier ministre israélien à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 2017, déclaration inédite de la part d'un président de la République, qui risque de [laisser confondre juifs et sionistes](#) ou thuriféraires de la politique de Tel-Aviv, et qui vise en fait à entraver sinon à interdire toute critique.

« **Business as usual** »

Pour Emmanuel Macron, la « saison France-Israël » revêt en outre un autre objectif : intensifier les relations économiques et stratégiques entre les deux pays. « Les investissements israéliens en France représentent 160 millions d'euros par an. C'est peanuts ! », a ainsi déclaré Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, à l'occasion du Festival DLD de Tel Aviv (rencontre internationale de l'innovation numérique) en septembre dernier, invitant également « toutes les compagnies françaises dans tous les secteurs (...) à investir davantage en Israël ».

D'un côté, les mots, de l'autre, les actes. D'un côté, Paris condamne la colonisation, rappelle la position française en faveur d'une solution politique fondée sur la coexistence de deux États, Israël et Palestine et condamne de même le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem. En même temps, il appelle les Palestiniens à prendre en compte le « plan de paix » américain, plaide pour une négociation en tête à tête entre occupants et occupés dont l'histoire a démontré la vacuité et soumet la reconnaissance par la France de l'État de Palestine à l'accord entre les parties, c'est-à-dire à sa reconnaissance préalable par les dirigeants israéliens qui la rejettent.

De l'autre, non seulement il refuse toute pression sur Israël, mais encourage au contraire le développement des liens sous tous azimuts avec ce pays. Une démarche commune à celle de ses partenaires de l'Union européenne (UE), dont la majorité des États membres entretiennent avec Tel-Aviv des liens commerciaux et économiques et des projets communs industriels, technologiques ou scientifiques (dont certains avec des prolongements militaires). L'UE représente ainsi le premier partenaire commercial d'Israël (avec 35,3 % de ses exportations) et l'a associé au projet « Horizon 2020 » de financement de la recherche et de l'innovation, entré en vigueur en 2014.

Au-delà des condamnations de principe, une telle orientation que concrétisent la saison France-Israël et la nouvelle invitation du premier ministre israélien s'avère bien plus qu'une provocation : elle constitue pour Tel-Aviv un encouragement à poursuivre dans son refus du droit et de la paix.

Isabelle Avran
Journaliste

Lire aussi : [Sur le site d'Orient XXI](#)

Visuel : Manifestation du 9 décembre 2017 à Paris contre la venue de Benyamin Nétanyahou. Anthony Deperraz/Newzulu/Alamy Live News

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/Quand-la-France-organise-la-promotion-d-Israel>